

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité et
Membres d'honneur

Landerneau,
le 13 juillet 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Réunion Générale des clubs

Madame, Monsieur,

Conformément aux statuts de la Fédération Française de Tennis de Table, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité du Finistère qui se déroulera :

Le Samedi 29 août 2026

**Complexe Salvador Allende
Rue de la Villemarqué, 29700 Pluguffan**

Ordre du Jour :

8 h 30

- Emargement des représentants de clubs
- Vérification des licences des délégués et des pouvoirs

9 h 00 - Assemblée Générale Ordinaire

- Accueil par les Présidents du Comité Départemental et du club des Pongistes de l'Aulne
- Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 30 août 2025 à Châteauneuf-du-Faou
- Rapport du Président du Comité
- Rapport d'activité du Secrétaire Général – Informations administratives
- Rapport du Trésorier Général
- Rapport et nomination des Commissaires vérificateurs aux comptes
- Vote sur le bilan financier
- Election complémentaire au Comité Directeur, présentation et vote,
- Rapport du Président de la Commission Jeunes Départementale (C.D.J.)
- Questions diverses
- Interventions des élus et personnalités,
- Remise des médailles du mérite régional 2026

11 h 00 - Réunion Générale des clubs

- Présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la saison 2026/2027

Dans le cadre de cette Assemblée Générale, une élection complémentaire devra pourvoir à deux postes vacants au sein du Comité Directeur, tous deux pour le collège féminin.

L'appel à candidature vous a été transmis le 11 juin dernier, la date butoir étant fixée au 7 juillet 2026. Une candidature a été reçue par courrier postal au siège du Comité, celle de Jeanne BRÉHANNIER, licenciée au club de Douarnenez TT. Un vote de l'Assemblée Générale sera donc prévu pour entériner cette candidature.

Le vote par procuration à une autre association est interdit, conformément à nos statuts.

Les représentants participant aux Assemblées générales disposent d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant pour les licences compétitions et loisirs :

- de 3 à 10 licenciés : 1 voix ;
- de 11 à 20 licenciés : 2 voix ;
- de 21 à 50 licenciés : 3 voix ;
- de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50 licenciés ;

Pour l'application de ce barème, seules sont prises en compte les licences validées au 30 juin 2026 et seules pourront donner leurs voix les associations en règle avec la Fédération, la ligue régionale et le Comité départemental.

Chaque association sportive envoie à l'Assemblée générale un délégué élu à cet effet par l'association sportive. En cas d'empêchement, celui-ci peut être représenté par un autre membre de l'association sportive auquel il aura remis un pouvoir signé par le Président de l'association et par lui-même.

Les délégués des associations sportives doivent être âgés de seize ans révolus, jouir de leurs droits civiques (s'ils sont majeurs) et être licenciés à l'association sportive qu'ils représentent.

Peuvent assister à l'Assemblée générale, avec voix consultative les membres du Comité définis à l'article 2, et sous réserve de l'autorisation du Président, les agents rétribués par le Comité départemental.

L'association n'ayant pas fait parvenir au Comité l'extrait du procès verbal précisant la personne élue pour la représenter ne sera pas habilitée à voter.

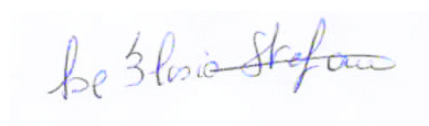
Tout club non représenté à l'assemblée générale se verra infliger une amende de 35,00 € + 16,00 € par voix supplémentaires.

A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif d'honneur sera servi.

Il vous est proposé de déjeuner au restaurant Le Woody, 5 impasse du Stade (voir détail du menu ci-joint) **(réservation obligatoire pour le vendredi 21 août dernier délai).**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes meilleures salutations sportives.

Le Président du Comité Départemental,
Stefano DE BLASIO

A handwritten signature in blue ink, reading "Stefano De Blasio", is shown within a rectangular box.